

Subvention de 56 000 \$ pour aménager le corridor vert

Sherbrooke (DD)

La Coalition pour les corridors verts et multifonctionnels vient d'obtenir une subvention de 56 000 \$ du ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour son projet, maintenant évalué à 18 millions \$, destiné à doter d'ici cinq ans la région de l'Estrie d'un réseau pour le cyclisme, le ski de randonnée et la marche.

En décembre dernier, une première version du projet, évalué alors à 7 millions \$, avait été dévoilée à la presse régionale.

La Coalition, formée notamment du Conseil régional des loisirs de l'Estrie, de Sentier Massawippi, de la Société de développement touristique de la région sherbrookeoise, de Tourisme Estrie et de la Ville de Lennoxville, a dévoilé hier en conférence de presse à Sherbrooke le plan d'intégration de ce réseau, qui sera à son avis unique au Canada.

«Le coût total serait de 18 millions \$, mais on pense qu'avec la participation du milieu et le bénévolat on est capable de le faire pour 10 millions \$», déclare le président du conseil d'administration provisoire de la Coalition, Jacques Robidas.

Ce futur réseau vert sera articulé

autour de deux axes principaux: ouest-est (Granby-Sherbrooke-Lac-Mégantic) et sud-nord (Beebe-Sherbrooke-Richmond en direction de Québec). Sa longueur pourrait dépasser les 400 kilomètres, croit la Coalition.

Déjà, plusieurs tracés isolés les uns des autres sont aménagés et seront reliés à ces deux axes. Il s'agit entre autres de l'Estriade (21 kilomètres entre Granby et Bromont), du sentier multifonctionnel de la station touristique Magog-Orford (10 kilomètres), du sentier de la vallée Massawippi (15 kilomètres) et du réseau de la Corporation de gestion CHARMES à Sherbrooke (12 kilomètres).

En outre, Sentier Massawippi projette d'aménager un tronçon de 18 kilomètres entre Ayer's-Cliff et Beebe, tandis que la Corporation de développement économique du Val Saint-François mijote un tracé de 88 kilomètres.

De l'avis de Jacques Robidas, le réseau actuel (pistes cyclables, sentiers de randonnée et équestres, etc.) doit «approcher les 350 kilomètres, mais ce sont des tronçons, le but de la Coalition sera justement de les intégrer».

Et selon lui, la région de l'Estrie

possède un énorme potentiel en ce domaine puisque plusieurs dizaines de kilomètres de voies ferrées sont abandonnées ou le seront dans un avenir assez rapproché.

M. Robidas donne à ce sujet l'exemple de la voie ferrée du Canadien Pacifique entre Sherbrooke et Lac-Mégantic, de même que celle reliant Sherbrooke à Thetford-Mines.

«La Fondation pourra acquérir les tronçons en attendant que le milieu se prenne en main, en plus de fournir de l'aide aux projets», ajoute M. Robidas.

Des campagnes de levée de fonds, dont les objectifs seront revus année après année, sont prévues.

L'organisme souhaite ainsi éviter que ne se reproduise le scénario de l'axe ferroviaire Sherbrooke-Beebe, que les riverains ont acheté, empêchant du même coup l'aménagement d'un corridor vert à cet endroit.

L'organisme entamera d'ailleurs bientôt une consultation de deux mois auprès des municipalités.

La Coalition a d'autre part embauché un coordonnateur, Bruno Léger.

De plus, un plan de communication est prévu grâce à une aide de 4000 \$ du Conseil régional de développement de l'Estrie.



Téléphoto par Claude Croisetière

Le président de la Coalition pour les corridors verts, Jacques Robidas, a dévoilé hier des ajouts apportés au réseau pour le cyclisme, le ski de randonnée et la marche.

EN BREF

Attention au remorquage de nuit!
Sherbrooke - Afin de mener à terme le déneigement des rues de Sherbrooke, les autorités ont dû procéder à 15 remorquages de véhicules ce qui se traduit monétairement pour les contrevenants à 20 \$ pour la remorque et à 20 \$ pour l'infraction pour une amende totale de 40 \$.

Rappelons que la Ville de Sherbrooke, étant donné l'urgence de la situation depuis la chute de neige du dernier week-end, a prolongé d'une semaine la période d'interdiction du stationnement dans les rues, la nuit.

A Rock Forest, les autorités ont prolongé de deux semaines cette période.

Il faut comprendre que l'enlèvement de la neige ne vise pas prioritairement à embellir une ville mais à y permettre une circulation plus sécuritaire et l'accès aux véhicules d'urgence à tout endroit où une situation le nécessiterait.

Passante renversée
Sherbrooke - Une passante a été renversée par un véhicule alors qu'elle arrivait au terre-plein, en plein centre de la rue King Ouest, en face du palais de justice, à Sherbrooke.

Mme Judith Ménard, âgée de 23 ans, a été transportée à bord d'une ambulance au CHUS où elle a été

examinée et traitée pour des blessures mineures.

Ni la conductrice ni la passante ne se seraient vues avant l'accident, survenu vers 13 h 30 hier.

Hier, la Police municipale de Sherbrooke avait enregistré une vingtaine de collisions ou d'accrochages sans blessé. Hier, il y en a eu six.

Hold-up à East Angus

East Angus (YR) - Un bandit armé et masqué, qui a fait irruption au Café Resto-Distraktion, situé au 46 rue Angus nord, à East Angus, hier matin vers 9h10, a réussi à prendre la fuite avec une somme de près de 800 \$, représentant les recettes de l'établissement que le propriétaire était justement à compter.

L'individu solitaire n'est resté que quelques secondes dans le restaurant, pour aussitôt quitter l'endroit en vitesse, après avoir réussi à faire main basse sur le contenu de la caisse. L'homme mesurait environ cinq pieds et sept pouces, mais les témoins ne peuvent évaluer son âge, ne lui ayant pas vu la figure, cachée par une cagoule noire. Le suspect, activement recherché par la police, portait également un manteau noir. Le calibre de l'arme utilisée, dont seulement le bout du canon a pu être aperçu, n'est pas connu.

Accusé d'un vol de 75 000 \$

Melbourne (YR)

Un individu de Montréal a été accusé du vol de multiples objets, évalués à environ 75 000 \$, qui appartenaient au Camping Melbourne.

L'individu qui a comparu au palais de justice de Sherbrooke est Yves Gauthier, 41 ans, de Montréal. Ce dernier est inculpé de vol simple et une présumée complice de 37 ans serait citée à comparaître par voie de sommation pour répondre vraisemblablement aux mêmes accusations.

Le couple a été arrêté par des agents du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec, le 12 mars dernier, alors qu'il était en train de vider littéralement le camping de tout ce qui s'y trouvait, avec l'aide de plusieurs autres personnes.

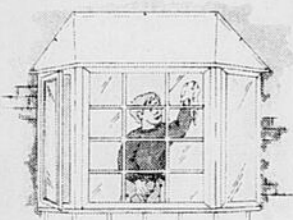
Le tout a débuté en décembre 1991, lorsque M. Gilbert-Jean Verrof, propriétaire de l'établissement, a vendu le Camping Melbourne à deux compagnies à numéros, appartenant à deux personnes, un homme et une femme, soit l'accusé Gauthier et sa présumée complice.

Comme les conditions de paiement précisées lors de la vente n'étaient pas respectées, M. Verrof a obtenu de la Cour supérieure un jugement de dation en paiement contre les acheteurs, ce qui lui permettait de récupérer son commerce.

Or, vendredi le 12 mars dernier, vers 21h45, la SQ de Richmond recevait une information à l'effet que des individus étaient à vider le camping de son contenu.

L'intervention des policiers a été assez rapide pour intercepter une remorque de 48 pieds de longueur, chargée à pleine capacité, qui se préparait à quitter les lieux, de même qu'une deuxième remorque aussi chargée de biens.

BEAUCOUP



BEAUCOUP DE PLUS-VALUE



BEAUCOUP DE STYLES



BEAUCOUP DE QUALITÉ

BEAUCOUP PLUS DE QUALITÉ POUR LE PRIX

- Produits standards ou fabriqués sur mesure
- Construction neuve ou rénovation
- Aluminium et PVC
- Verre énergétique DuolokSM gratuit
- Vaste salle de montre
- Conseillers d'expérience
- Installation par des experts
- Financement disponible
- Garantie limitée de 40 ans sur tous les produits et leur installation

SPÉCIAL



Le Super SpacerSM est gratuit! Profitez-en!

JUSQU'AU 2 avril

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES...

FENEXPERT
Portes et fenêtres
Revêtement

BERGERON et DESMARAIS
4340, boul. Bertrand Fabi
Rock Forest

566-0294

Ne décidez rien sans passer chez Fenexpert!

Votre priorité est notre priorité!

Rabais de 1,00 \$

Utilisez les enveloppes préaffranchies des Messageries prioritaires pour la livraison rapide de votre envoi, et économisez 1 \$. Prix courant à partir de 5 \$. Remboursable à notre compteur postal. Limite d'un coupon par envoi.

MESSAGERIES PRIORITAIRES

Avez-vous déjà utilisé les produits préaffranchis des Messageries prioritaires? Oui Non

Coupon valable du 1^{er} au 31 mars 1993.
* Renseignez-vous sur les heures limites et les restrictions locales.

Les Messageries prioritaires peuvent ramasser votre document au travail ou à la maison. Vous pouvez également le déposer à notre compteur postal.

Un service rapide et sûr... grâce à des enveloppes préaffranchies pratiques. Parce que votre priorité est notre priorité.

COMPTOIR POSTAL AVEC SERVICE COMPLET
DÉTAILLANT AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



Vaporesl Eau Pure Enr.
M. Richard Pinard
2251, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
J1J 2H0

Quincaillerie de l'Ouest Enr.
M. Gérald Laflamme
2907, rue Galt Ouest
Sherbrooke, Québec
J1K 1M0

Dépanneur Irving
M. Dominique Lavoie
825, rue Quatre-Saisons
Sherbrooke, Québec
J1E 3S0

Pharmaprix
M. Claude Meilleur
3050, boul. Portland
Sherbrooke, Québec
J1L 1K0

POURQUOI FAIRE COMME GILLES...

